

Demande de mouillage visiteur 2022

Hors service de « Rade » du 01/07 au 31/08.

Sur les zones de mouillage de Pénéra, Béluré et du Mounien et en fonction du type de bateau.

NOM ET PRENOM :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Courriel :

BATEAU :

TYPE bateau : Moteur _____ Voilier _____

NOM : IMMATRICULATION : PUISSANCE MOTEUR :

LONGUEUR : TIRANT D'EAU : POIDS :

ASSURANCE : (joindre justificatif de l'assurance en cours de validité)

EMPLACEMENT DEMANDÉ :

Secteur Béluré Secteur Mounien Secteur Pénéra

DATE SOUHAITEE :

Arrivée le : __/__/____ Départ (avant 17h) le : __/__/____

IMPORTANT :

L'occupation d'un mouillage est soumise à une redevance d'occupation à la journée, la semaine ou au mois dont le montant est voté chaque année par la mairie. Le paiement est à régler à la Mairie à l'ordre du « Trésor Public »

<u>Du 01/05 au 31/08</u>	Nuit	Semaine	Mois
Jusque 6.99M	10,00 €	38,00 €	120,00 €
De 7m à 9.99M	13,00 €	50,00 €	160,00 €
De 10 A 12M	17,00 €	70,00 €	200,00 €

DU 01/09 AU 30/04 : Tarif Hors saison de 50.00€/mois

Tarif à la journée : 6,00€ quel que soit la taille

Date et signature de la demande :

Date de réception et visa du service mouillage :